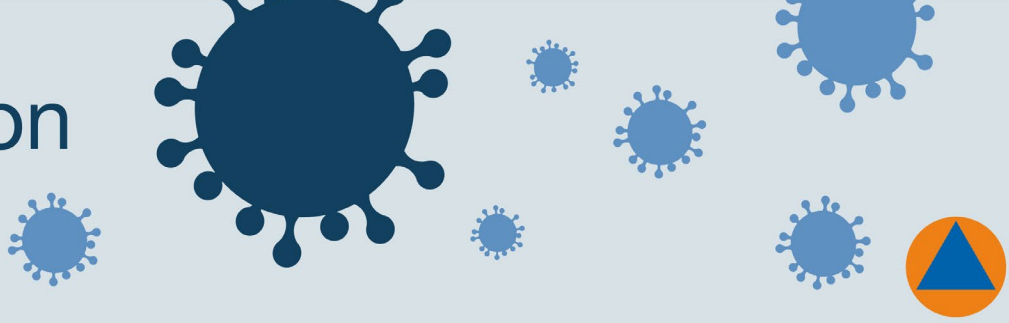


Communication COVID-19



DESTINATAIRE : Le personnel infirmier et de pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de l'Hôpital de Montmagny

DATE : Le 21 octobre 2020

OBJET : Modification de l'identification des produits servis par le service centralisé d'addition aux solutés (SCAS) de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de l'Hôpital de Montmagny

Le contexte actuel nécessite un respect très important des mesures de prévention des infections, entre autres, pour les produits servis par le SCAS du département de pharmacie. **En période d'éclosion** et afin d'être en mesure de récupérer les retours des unités, il a été décidé que nous allons servir chaque unité de produit (sac, seringue) individuellement dans des sacs de plastique avec sceau. Ce changement se fera progressivement dans les prochains jours pour l'Hôtel-Dieu de Lévis qui est actuellement en éclosion.

De manière à réduire le nombre de manipulations et le risque de contamination lors de la gestion des retours à la pharmacie pour les éclosions en cours ou à venir, nous désirons vous informer qu'à partir du **22 octobre 2020**, les doses produites en lot par le SCAS ne seront plus étiquetées systématiquement au nom de l'utilisateur. Une étiquette identifiant le produit (nom, # lot, expiration) continuera toutefois d'être apposée directement sur chacune des doses (seringues, sacs) et seul le sac de plastique qui contient les différentes doses sera encore clairement identifié par l'étiquette du produit au nom de l'utilisateur. À noter que les doses individualisées (non produites en lot), comme servi entre autres en pédiatrie, continueront d'être identifiées au nom de l'utilisateur.



La consigne demeure donc d'effectuer l'identification de l'utilisateur selon la procédure en vigueur et de **toujours utiliser la FADM pour l'administration de la médication.**

Merci de votre habituelle collaboration.

« Signature autorisée »
Louis Dumont, pharmacien
Adjoint de site – secteur Alphonse-Desjardins

« Signature autorisée »
Marie-Claude Lord, pharmacienne
Adjointe de site – secteur Montmagny-L'Islet

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger